

Tendances des inégalités en santé liées au revenu au Canada : faits saillants par province

Le présent document réunit des résumés d'une page qui présentent les résultats par province des 9 indicateurs de l'[Outil interactif sur les inégalités en santé](#). Les indicateurs sont classés par augmentation, maintien ou diminution de l'inégalité et le niveau actuel de l'inégalité relative et absolue est comparé à la moyenne canadienne.

Canada

Les résultats à l'échelle nationale peuvent servir à l'interprétation des résultats à l'échelle provinciale. Vous pouvez également consulter l'[Outil interactif sur les inégalités en santé](#) pour le détail des résultats à l'échelle nationale et provinciale.

L'inégalité a augmenté au fil du temps pour les indicateurs

- **Hospitalisations liées à la maladie pulmonaire obstructive chronique chez les Canadiens de moins de 75 ans** : Entre 2001 et 2012, le taux s'est accru au niveau de revenu le plus faible, mais a diminué au niveau de revenu le plus élevé. Le taux au niveau de revenu le plus faible est 3,10 fois supérieur à celui au niveau de revenu le plus élevé (222 contre 72 par 100 000 habitants).
- **Autoévaluation de la santé mentale passable ou mauvaise** : Entre 2003 et 2013, le taux s'est accru au niveau de revenu le plus faible, mais est resté stable au niveau de revenu le plus élevé; l'inégalité s'est accrue sur une échelle absolue. Le taux au niveau de revenu le plus faible est 5,21 fois supérieur à celui au niveau de revenu le plus élevé (14,5 % contre 2,8 %).
- **Tabagisme** : Entre 2003 et 2013, le taux est resté stable au niveau de revenu le plus faible, mais a diminué au niveau de revenu le plus élevé. Le taux au niveau de revenu le plus faible est 1,91 fois supérieur à celui au niveau de revenu le plus élevé (29,1 % contre 15,2 %).

L'inégalité s'est maintenue au fil du temps pour les indicateurs

- **Hospitalisations attribuables à la consommation d'alcool** : Entre 2007 et 2012, le taux s'est accru aux niveaux de revenu le plus faible et le plus élevé. Le taux au niveau de revenu le plus faible est 2,36 fois supérieur à celui au niveau de revenu le plus élevé (161 contre 68 par 100 000 habitants).
- **Hospitalisations à la suite de blessures liées à un accident de circulation impliquant un véhicule à moteur** : Entre 2001 et 2012, le taux a diminué à tous les niveaux de revenu. Le taux au niveau de revenu le plus faible est 1,35 fois supérieur à celui au niveau de revenu le plus élevé (54 contre 40 par 100 000 habitants).

18 novembre 2015

- **Crise cardiaque menant à une hospitalisation** : Entre 2008 et 2012, le taux a diminué au niveau de revenu le plus faible, mais est resté stable au niveau de revenu le plus élevé. Le taux au niveau de revenu le plus faible est 1,32 fois supérieur à celui au niveau de revenu le plus élevé (309 contre 234 par 100 000 habitants).
- **Vaccination antigrippale des personnes âgées** : Entre 2003 et 2013, le taux est resté stable aux niveaux de revenu le plus faible et le plus élevé. Le taux au niveau de revenu le plus élevé est 1,12 fois supérieur à celui au niveau de revenu le plus faible (68,4 % contre 61,2 %).
- **Diabète** : Entre 2003 et 2013, le taux s'est accru au niveau de revenu le plus faible, mais est resté stable au niveau de revenu le plus élevé. Le taux au niveau de revenu le plus faible est 2,05 fois supérieur à celui au niveau de revenu le plus élevé (10,0 % contre 4,9 %).
- **Obésité chez les femmes** : Entre 2003 et 2013, le taux est resté stable aux niveaux de revenu le plus faible et le plus élevé. Le taux au niveau de revenu le plus faible est 1,51 fois supérieur à celui au niveau de revenu le plus élevé (19,8 % contre 13,1 %).

Remarques

- Les estimations pour l'inégalité provinciale sont considérées comme semblables à la moyenne nationale s'il n'y pas de différence statistiquement significative (c.-à-d. les intervalles de confiance de 95 % se chevauchent).
- Certaines estimations ne sont pas présentées en raison du faible nombre de cas ou du manque de fiabilité.
- À moins d'indication contraire,
 - les résultats sont fondés sur les données les plus récentes;
 - les comparaisons au fil du temps ou avec la moyenne canadienne renvoient à la fois aux mesures de l'inégalité absolue et relative.

Les résultats provinciaux détaillés et les années de données pour 9 indicateurs sont accessibles dans notre [Outil Web interactif](#). Se reporter au [rapport technique](#) pour les résultats des 16 indicateurs de santé ainsi que le résumé des mesures qui peuvent servir à réduire les inégalités.

18 novembre 2015

Tendances des inégalités en santé liées au revenu au Canada : Colombie-Britannique

L'inégalité a augmenté au fil du temps et est supérieure à la moyenne canadienne pour l'indicateur

- **Hospitalisations liées à la maladie pulmonaire obstructive chronique chez les Canadiens de moins de 75 ans** : Entre 2001 et 2012, le taux s'est accru au niveau de revenu le plus faible, mais est resté stable au niveau de revenu le plus élevé. Lorsqu'elle est mesurée sur une échelle relative, l'inégalité est supérieure à la moyenne canadienne; le taux au niveau de revenu le plus faible est 3,67 fois supérieur à celui au niveau de revenu le plus élevé (185 contre 50 par 100 000 habitants).

L'inégalité a augmenté au fil du temps et est semblable à la moyenne canadienne pour l'indicateur

- **Autoévaluation de la santé mentale passable ou mauvaise** : Entre 2003 et 2013, l'inégalité s'est accrue sur une échelle absolue, car le taux a augmenté au niveau de revenu le plus faible, mais est resté stable au niveau de revenu le plus élevé. Le taux au niveau de revenu le plus faible est 7,06 fois supérieur à celui au niveau de revenu le plus élevé (19,2 % contre 2,7 %).

L'inégalité s'est maintenue au fil du temps et est supérieure à la moyenne canadienne pour l'indicateur

- **Hospitalisations attribuables à la consommation d'alcool** : L'inégalité est supérieure à la moyenne canadienne lorsqu'elle est mesurée sur une échelle absolue; le taux au niveau de revenu le plus faible est 2,24 fois supérieur à celui au niveau de revenu le plus élevé (241 contre 107 par 100 000 habitants).

L'inégalité s'est maintenue au fil du temps et est semblable à la moyenne canadienne pour les indicateurs

- **Tabagisme** : Le taux au niveau de revenu le plus faible est 2,14 fois supérieur à celui au niveau de revenu le plus élevé (27,8 % contre 13,0 %).
- **Vaccination antigrippale des personnes âgées** : Le taux au niveau de revenu le plus élevé est 1,27 fois supérieur à celui au niveau de revenu le plus faible (66,3 % contre 52,2 %).
- **Hospitalisations à la suite de blessures liées à un accident de circulation impliquant un véhicule à moteur** : Le taux au niveau de revenu le plus faible est 1,43 fois supérieur à celui au niveau de revenu le plus élevé (67 contre 47 par 100 000 habitants).
- **Crise cardiaque menant à une hospitalisation** : Le taux au niveau de revenu le plus faible est 1,29 fois supérieur à celui au niveau de revenu le plus élevé (256 contre 198 par 100 000 habitants).
- **Diabète** : Le taux au niveau de revenu le plus faible est 2,22 fois supérieur à celui au niveau de revenu le plus élevé (8,6 % contre 3,9 %).

18 novembre 2015

Tendances des inégalités en santé liées au revenu au Canada : Alberta

L'inégalité a augmenté au fil du temps et est supérieure à la moyenne canadienne pour l'indicateur

- **Hospitalisations liées à la maladie pulmonaire obstructive chronique chez les Canadiens de moins de 75 ans** : Entre 2001 et 2012, le taux s'est accru au niveau de revenu le plus faible, mais est resté stable au niveau de revenu le plus élevé. L'inégalité est supérieure à la moyenne canadienne lorsqu'elle est mesurée sur une échelle absolue; le taux au niveau de revenu le plus faible est 3,15 fois supérieur à celui au niveau de revenu le plus élevé (251 contre 80 par 100 000 habitants).

L'inégalité s'est maintenue au fil du temps et est supérieure à la moyenne canadienne pour l'indicateur

- **Hospitalisations attribuables à la consommation d'alcool** : Le taux au niveau de revenu le plus faible est 3,02 fois supérieur à celui au niveau de revenu le plus élevé (252 contre 84 par 100 000 habitants). Signalons que, depuis 2007, les taux ont augmenté à tous les niveaux de revenu, sauf au niveau le plus élevé.

L'inégalité s'est maintenue au fil du temps et est semblable à la moyenne canadienne pour les indicateurs

- **Tabagisme** : Le taux au niveau de revenu le plus faible est 1,47 fois supérieur à celui au niveau de revenu le plus élevé (27,3 % contre 18,5 %).
- **Hospitalisations à la suite de blessures liées à un accident de circulation impliquant un véhicule à moteur** : Le taux au niveau de revenu le plus faible est 1,35 fois supérieur à celui au niveau de revenu le plus élevé (83 contre 61 par 100 000 habitants). Signalons que, depuis 2001, les taux ont diminué à tous les niveaux de revenu.
- **Crise cardiaque menant à une hospitalisation** : Le taux au niveau de revenu le plus faible est 1,21 fois supérieur à celui au niveau de revenu le plus élevé (286 contre 236 par 100 000 habitants).
- **Autoévaluation de la santé mentale passable ou mauvaise** : Le taux au niveau de revenu le plus faible est 3,12 fois supérieur à celui au niveau de revenu le plus élevé (11,4 % contre 3,7 %).

18 novembre 2015

Tendances des inégalités en santé liées au revenu au Canada : Saskatchewan

L'inégalité a augmenté au fil du temps et est supérieure à la moyenne canadienne pour les indicateurs

- **Obésité chez les femmes** : Entre 2003 et 2013, l'inégalité s'est creusée au fil du temps sur une échelle absolue; le taux s'est accru au niveau de revenu le plus faible, mais est resté stable au niveau de revenu le plus élevé. Le taux au niveau de revenu le plus faible est 3,32 fois supérieur à celui au niveau de revenu le plus élevé (37,2 % contre 11,2 %).
- **Diabète** : Entre 2003 et 2013, le taux s'est accru au niveau de revenu le plus faible, mais est resté stable au niveau de revenu le plus élevé. L'inégalité est supérieure à la moyenne canadienne sur une échelle absolue; le taux au niveau de revenu le plus faible est 4,29 fois supérieur à celui au niveau de revenu le plus élevé (17,8 % contre 4,2 %)

L'inégalité s'est maintenue au fil du temps et est supérieure à la moyenne canadienne pour les indicateurs

- **Hospitalisations liées à la maladie pulmonaire obstructive chronique chez les Canadiens de moins de 75 ans** : Le taux au niveau de revenu le plus faible est 3,07 fois supérieur à celui au niveau de revenu le plus élevé (354 contre 115 par 100 000 habitants). L'inégalité est supérieure à la moyenne canadienne lorsqu'elle est mesurée sur une échelle absolue.
- **Hospitalisations attribuables à la consommation d'alcool** : Le taux au niveau de revenu le plus faible est 3,46 fois supérieur à celui au niveau de revenu le plus élevé (377 contre 109 par 100 000 habitants).

L'inégalité s'est maintenue au fil du temps et est semblable à la moyenne canadienne pour les indicateurs

- **Tabagisme** : Le taux au niveau de revenu le plus faible est 1,87 fois supérieur à celui au niveau de revenu le plus élevé (36,8 % contre 19,7 %).
- **Hospitalisations à la suite de blessures liées à un accident de circulation impliquant un véhicule à moteur** : Le taux au niveau de revenu le plus faible est 1,4 fois supérieur à celui au niveau de revenu le plus élevé (115 contre 82 par 100 000 habitants). Signalons qu'en Saskatchewan, les taux sont supérieurs à la moyenne canadienne à tous les niveaux de revenu.
- **Crise cardiaque menant à une hospitalisation** : Le taux au niveau de revenu le plus faible est 1,55 fois supérieur à celui au niveau de revenu le plus élevé (319 contre 206 par 100 000 habitants).

Tendances des inégalités en santé liées au revenu au Canada : Manitoba

L'inégalité s'est maintenue au fil du temps et est supérieure à la moyenne canadienne, si elle est mesurée sur une échelle absolue, pour les indicateurs

- **Hospitalisations liées à la maladie pulmonaire obstructive chronique chez les Canadiens de moins de 75 ans** : Le taux au niveau de revenu le plus faible est 3,73 fois supérieur à celui au niveau de revenu le plus élevé (289 contre 77 par 100 000 habitants).
- **Hospitalisations à la suite de blessures liées à un accident de circulation impliquant un véhicule à moteur** : Le taux au niveau de revenu le plus faible est 1,77 fois supérieur à celui au niveau de revenu le plus élevé (73 contre 41 par 100 000 habitants). Signalons que, depuis 2001, les taux ont diminué à tous les niveaux de revenu, sauf au niveau le plus faible.
- **Hospitalisations attribuables à la consommation d'alcool** : Le taux au niveau de revenu le plus faible est 2,28 fois supérieur à celui au niveau de revenu le plus élevé (261 contre 114 par 100 000 habitants).

L'inégalité s'est maintenue au fil du temps et est semblable à la moyenne canadienne pour les indicateurs

- **Tabagisme** : Le taux au niveau de revenu le plus faible est 2,28 fois supérieur à celui au niveau de revenu le plus élevé (32,2 % contre 14,1 %).
- **Crise cardiaque menant à une hospitalisation** : Le taux au niveau de revenu le plus faible est 1,34 fois supérieur à celui au niveau de revenu le plus élevé (340 contre 254 par 100 000 habitants).
- **Diabète** : Le taux au niveau de revenu le plus faible est 2,64 fois supérieur à celui au niveau de revenu le plus élevé (11,1 % contre 4,2 %).
- **Autoévaluation de la santé mentale passable ou mauvaise** : Le taux au niveau de revenu le plus faible est 4,02 fois supérieur à celui au niveau de revenu le plus élevé (14,1 % contre 3,5 %). Signalons que le taux au niveau de revenu le plus faible s'est accru au fil du temps.

18 novembre 2015

Tendances des inégalités en santé liées au revenu au Canada : Ontario

L'inégalité a augmenté au fil du temps et est semblable à la moyenne canadienne pour l'indicateur

- **Autoévaluation de la santé mentale passable ou mauvaise** : Entre 2003 et 2013, le taux d'autoévaluation de la santé mentale passable ou mauvaise s'est accru au niveau de revenu le plus faible, mais est resté stable au niveau de revenu le plus élevé. Le taux au niveau de revenu le plus faible est 4,76 fois supérieur à celui au niveau de revenu le plus élevé (14,4 % contre 3,0 %).

L'inégalité s'est maintenue au fil du temps et est semblable à la moyenne canadienne et pour les indicateurs

- **Tabagisme** : Le taux au niveau de revenu le plus faible est 1,72 fois supérieur à celui au niveau de revenu le plus élevé (25,2 % contre 14,6 %).
- **Obésité chez les femmes** : Le taux au niveau de revenu le plus faible est 1,37 fois supérieur à celui au niveau de revenu le plus élevé (19,8 % contre 14,4 %).
- **Crise cardiaque menant à une hospitalisation** : Le taux au niveau de revenu le plus faible est 1,4 fois supérieur à celui au niveau de revenu le plus élevé (300 contre 214 par 100 000 habitants).
- **Diabète** : Le taux au niveau de revenu le plus faible est 1,88 fois supérieur à celui au niveau de revenu le plus élevé (10,7 % contre 5,7 %).

L'inégalité s'est maintenue au fil du temps et est inférieure à la moyenne canadienne, si elle est mesurée sur une échelle absolue, pour les indicateurs

- **Hospitalisations liées à la maladie pulmonaire obstructive chronique chez les Canadiens de moins de 75 ans** : Le taux au niveau de revenu le plus faible est 3,3 fois supérieur à celui au niveau de revenu le plus élevé (189 contre 57 par 100 000 habitants).
- **Hospitalisations à la suite de blessures liées à un accident de circulation impliquant un véhicule à moteur** : Le taux au niveau de revenu le plus faible est 1,25 fois supérieur à celui au niveau de revenu le plus élevé (38 contre 30 par 100 000 habitants).
- **Hospitalisations attribuables à la consommation d'alcool** : Le taux au niveau de revenu le plus faible est 2,14 fois supérieur à celui au niveau de revenu le plus élevé (117 contre 55 par 100 000 habitants).

Tendances des inégalités en santé liées au revenu au Canada : Québec

L'inégalité a augmenté au fil du temps et est semblable à la moyenne canadienne pour les indicateurs

- **Tabagisme** : Entre 2003 et 2013, le taux a diminué au niveau de revenu le plus élevé, mais est resté stable au niveau de revenu le plus faible. Le taux au niveau de revenu le plus faible est 2,41 fois supérieur à celui au niveau de revenu le plus élevé (35,6 % contre 14,7 %).
- **Hospitalisations liées à la maladie pulmonaire obstructive chronique chez les Canadiens de moins de 75 ans** : Entre 2001 et 2012, l'inégalité a augmenté au fil du temps sur une échelle relative, car le taux d'hospitalisations a diminué au niveau de revenu le plus élevé, mais est resté stable au niveau de revenu le plus faible. Le taux au niveau de revenu le plus faible est 2,98 fois supérieur à celui au niveau de revenu le plus élevé (244 contre 82 par 100 000 habitants).

L'inégalité s'est maintenue au fil du temps et est semblable à la moyenne canadienne pour les indicateurs

- **Obésité chez les femmes** : Le taux au niveau de revenu le plus faible est 1,80 fois supérieur à celui au niveau de revenu le plus élevé (18,6 % contre 10,4 %).
- **Hospitalisations à la suite de blessures liées à un accident de circulation impliquant un véhicule à moteur** : Le taux au niveau de revenu le plus faible est 1,24 fois supérieur à celui au niveau de revenu le plus élevé (47 contre 38 par 100 000 habitants).
- **Diabète** : Le taux au niveau de revenu le plus faible est 2,56 fois supérieur à celui au niveau de revenu le plus élevé (10,0 % contre 3,9 %).
- **Autoévaluation de la santé mentale passable ou mauvaise** : Le taux au niveau de revenu le plus faible est 6,45 fois supérieur à celui au niveau de revenu le plus élevé (11,0 % contre 1,7 %).

L'inégalité s'est maintenue au fil du temps et est inférieure à la moyenne canadienne pour les indicateurs

- **Hospitalisations attribuables à la consommation d'alcool** : Le taux au niveau de revenu le plus faible est 2,45 fois supérieur à celui au niveau de revenu le plus élevé (120 contre 49 par 100 000 habitants). Signalons qu'au Québec, les taux sont inférieurs à la moyenne canadienne à tous les niveaux de revenu, et l'inégalité est inférieure à la moyenne canadienne lorsqu'elle est mesurée sur une échelle absolue seulement.
- **Crise cardiaque menant à une hospitalisation** : Le taux au niveau de revenu le plus faible est 1,21 fois supérieur à celui au niveau de revenu le plus élevé (335 contre 277 par 100 000 habitants). Signalons qu'au Québec, les taux sont supérieurs à la moyenne canadienne à tous les niveaux de revenu et que l'inégalité est inférieure à la moyenne canadienne sur une échelle relative seulement.

18 novembre 2015

Tendances des inégalités en santé liées au revenu au Canada : Nouveau-Brunswick

L'inégalité s'est maintenue au fil du temps et est supérieure à la moyenne canadienne pour l'indicateur

- **Obésité chez les femmes** : L'inégalité est supérieure à la moyenne canadienne lorsqu'elle est mesurée sur une échelle absolue; le taux au niveau de revenu le plus faible est 2,18 fois supérieur à celui au niveau de revenu le plus élevé (37,6 % contre 17,3 %).

L'inégalité s'est maintenue au fil du temps et est semblable à la moyenne canadienne pour les indicateurs

- **Tabagisme** : Le taux au niveau de revenu le plus faible est 2,51 fois supérieur à celui au niveau de revenu le plus élevé (41,9 % contre 16,7 %).
- **Hospitalisations à la suite de blessures liées à un accident de circulation impliquant un véhicule à moteur** : Le taux au niveau de revenu le plus faible est 1,68 fois supérieur à celui au niveau de revenu le plus élevé (65 contre 38 par 100 000 habitants).
- **Diabète** : Le taux au niveau de revenu le plus faible est 2,24 fois supérieur à celui au niveau de revenu le plus élevé (12,9 % contre 5,8 %).

L'inégalité s'est maintenue au fil du temps et est inférieure à la moyenne canadienne pour les indicateurs

- **Hospitalisations liées à la maladie pulmonaire obstructive chronique chez les Canadiens de moins de 75 ans** : Le taux au niveau de revenu le plus faible est 2,4 fois supérieur à celui au niveau de revenu le plus élevé (300 contre 125 par 100 000 habitants). Signalons qu'au Nouveau-Brunswick, le taux pour l'ensemble de la population est supérieur à la moyenne canadienne, et que l'inégalité est inférieure à la moyenne canadienne lorsqu'elle est mesurée sur une échelle relative.
- **Hospitalisations attribuables à la consommation d'alcool** : Le taux au niveau de revenu le plus faible est 1,78 fois supérieur à celui au niveau de revenu le plus élevé (103 contre 58 par 100 000 habitants). L'inégalité mesurée sur une échelle absolue est inférieure à la moyenne canadienne.

Tendances des inégalités en santé liées au revenu au Canada : Nouvelle-Écosse

L'inégalité s'est maintenue au fil du temps et est semblable à la moyenne canadienne pour les indicateurs

- **Tabagisme** : Le taux au niveau de revenu le plus faible est 2,36 fois supérieur à celui au niveau de revenu le plus élevé (36,9 % contre 15,6 %).
- **Obésité chez les femmes** : Le taux au niveau de revenu le plus faible est 1,76 fois supérieur à celui au niveau de revenu le plus élevé (36,5 % contre 20,7 %).
- **Hospitalisations à la suite de blessures liées à un accident de circulation impliquant un véhicule à moteur** : Le taux au niveau de revenu le plus faible est 1,51 fois supérieur à celui au niveau de revenu le plus élevé (59 contre 39 par 100 000 habitants).
- **Crise cardiaque menant à une hospitalisation** : Le taux au niveau de revenu le plus faible est 1,32 fois supérieur à celui au niveau de revenu le plus élevé (413 contre 312 par 100 000 habitants).
- **Diabète** : Le taux au niveau de revenu le plus faible est 3,29 fois supérieur à celui au niveau de revenu le plus élevé (11,1 % contre 3,4 %).
- **Autoévaluation de la santé mentale passable ou mauvaise** : Le taux au niveau de revenu le plus faible est 5,56 fois supérieur à celui au niveau de revenu le plus élevé (21,1 % contre 3,8 %).

L'inégalité s'est maintenue au fil du temps et est inférieure à la moyenne canadienne pour les indicateurs

- **Hospitalisations attribuables à la consommation d'alcool** : Le taux au niveau de revenu le plus faible est 1,53 fois supérieur à celui au niveau de revenu le plus élevé (78 contre 51 par 100 000 habitants).
- **Hospitalisations liées à la maladie pulmonaire obstructive chronique chez les Canadiens de moins de 75 ans** : Le taux au niveau de revenu le plus faible est 1,97 fois supérieur à celui au niveau de revenu le plus élevé (221 contre 112 par 100 000 habitants). Signalons qu'en Nouvelle-Écosse, l'inégalité est inférieure puisque le taux au niveau de revenu le plus élevé est supérieur à la moyenne canadienne.

Tendances des inégalités en santé liées au revenu au Canada : Île-du-Prince-Édouard

L'inégalité s'est maintenue au fil du temps et est supérieure à la moyenne canadienne pour les indicateurs

- **Hospitalisations attribuables à la consommation d'alcool** : Le taux au niveau de revenu le plus faible est 2,51 fois supérieur à celui au niveau de revenu le plus élevé (340 contre 135 par 100 000 habitants). Signalons qu'à l'Île-du-Prince-Édouard, les taux sont supérieurs à la moyenne canadienne à tous les niveaux de revenu, et l'inégalité est supérieure à la moyenne canadienne lorsqu'elle est mesurée sur une échelle absolue.
- **Vaccination antigrippale des personnes âgées** : Le taux au niveau de revenu le plus élevé est 1,70 fois supérieur à celui au niveau de revenu le plus faible (91,1 % contre 53,5 %). Signalons qu'à l'Île-du-Prince-Édouard, l'inégalité est supérieure à la moyenne canadienne lorsqu'elle est mesurée sur une échelle relative.

L'inégalité s'est maintenue au fil du temps et est semblable à la moyenne canadienne pour les indicateurs

- **Tabagisme** : Le taux au niveau de revenu le plus faible est 3,49 fois supérieur à celui au niveau de revenu le plus élevé (35,1 % contre 10,1 %).
- **Hospitalisations liées à la maladie pulmonaire obstructive chronique chez les Canadiens de moins de 75 ans** : Le taux au niveau de revenu le plus faible est 2,35 fois supérieur à celui au niveau de revenu le plus élevé (350 contre 149 par 100 000 habitants).
- **Crise cardiaque menant à une hospitalisation** : Le taux au niveau de revenu le plus faible est 1,44 fois supérieur à celui au niveau de revenu le plus élevé (428 contre 298 par 100 000 habitants).
- **Diabète** : Le taux au niveau de revenu le plus faible est 2,6 fois supérieur à celui au niveau de revenu le plus élevé (13,9 % contre 5,4 %).

Tendances des inégalités en santé liées au revenu au Canada : Terre-Neuve-et-Labrador

L'inégalité s'est maintenue au fil du temps et est semblable à la moyenne canadienne pour les indicateurs

- **Tabagisme** : Le taux au niveau de revenu le plus faible est 1,84 fois supérieur à celui au niveau de revenu le plus élevé (32,7 % contre 17,8 %).
- **Obésité chez les femmes** : Le taux au niveau de revenu le plus faible est 2,01 fois supérieur à celui au niveau de revenu le plus élevé (34,5 % contre 17,1 %).
- **Crise cardiaque menant à une hospitalisation** : Le taux au niveau de revenu le plus faible est 1,27 fois supérieur à celui au niveau de revenu le plus élevé (352 contre 277 par 100 000 habitants). Signalons qu'à Terre-Neuve-et-Labrador, les taux sont supérieurs à la moyenne canadienne à tous les niveaux de revenu.

L'inégalité s'est maintenue au fil du temps et est inférieure à la moyenne canadienne pour les indicateurs

- **Hospitalisations liées à la maladie pulmonaire obstructive chronique chez les Canadiens de moins de 75 ans** : Le taux au niveau de revenu le plus faible est 1,67 fois supérieur à celui au niveau de revenu le plus élevé (227 contre 136 par 100 000 habitants). Signalons qu'à Terre-Neuve-et-Labrador, l'inégalité est inférieure puisque le taux au niveau de revenu le plus élevé est supérieur à la moyenne canadienne.
- **Hospitalisations attribuables à la consommation d'alcool** : Le taux au niveau de revenu le plus faible est 1,45 fois supérieur à celui au niveau de revenu le plus élevé (106 contre 73 par 100 000 habitants).